

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mardi 4 décembre 2018

COMMUNIQUÉ

PROJET DE DÉLIBÉRATION DU CONGRÈS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Le plan stratégique « jeunesse.nc »

Le gouvernement a arrêté le plan stratégique concerté en faveur de la jeunesse de la Nouvelle-Calédonie, dénommé « jeunesse.nc ». Ce texte propose un cadre à l'action publique de la Nouvelle-Calédonie et un projet fédérateur défini sur la base d'objectifs jugés prioritaires dont la finalité est de valoriser la jeunesse et d'agir en faveur de son bien-être.

Les premiers États généraux de la jeunesse qui se sont tenus à Bourail le 18 août 2018, et ses ateliers préparatoires thématiques lancés dès le 31 mai, ont permis de réunir au total plus de 500 personnes (jeunes, représentants des collectivités et d'associations, coutumiers, religieux) pour définir les grands axes d'un plan en faveur de la jeunesse.

L'élaboration de ce document stratégique a été guidée par la volonté de promouvoir une approche océanienne holistique de l'individu et de renforcer les dispositifs actuels en matière d'inclusion sociale.

Les trois axes stratégiques

Le plan jeunesse.nc s'articule autour de trois axes stratégiques :

- **Structurer la gouvernance des politiques de jeunesse** afin de fédérer l'ensemble des acteurs des territoires d'intervention et de mettre en cohérence l'action publique dans tous les espaces au sein desquels elle doit s'exercer (sur le principe du « penser global et agir local » pour mettre en relation projet, acteurs et bassins de vie) ;
- **Promouvoir l'autonomie, la prise de responsabilité et la reconnaissance sociale des jeunes** dans le but de répondre à leur désir d'être acteur et utile à la société (sur le principe d'une « jeunesse en action ») ;
- **Favoriser une présence éducative durant tous les temps de vie du jeune et des liens entre les générations** de façon à permettre des interactions positives avec l'environnement social et culturel de chaque individu.

Ces axes ont fait l'objet d'un travail de déclinaison en 9 objectifs spécifiques et 23 leviers opérationnels qui seront mis en œuvre à compter de l'année 2019 via des plans d'action.

Un coordonnateur, délégué à la jeunesse de la Nouvelle-Calédonie sera nommé afin de superviser l'application de cette feuille de route pour la période 2018-2025.

Des crédits budgétaires seront mobilisés dès 2019 afin de structurer et d'animer le réseau des acteurs de la jeunesse. Les crédits des contrats de développement État/Nouvelle-Calédonie, ainsi que le renforcement des contractualisations à l'échelle communale ou intercommunale seront également des réponses financières appropriées et pertinentes au regard des plans d'action qui seront définis.

Le préambule

Le plan jeunesse.nc propose un préambule qui détermine notamment deux classes d'âge de référence : les adolescents et les jeunes adultes.

Il affirme par ailleurs les principes fondamentaux d'une politique de jeunesse tels que la logique de protection, d'accompagnement et de soutien des jeunes ; le droit à la qualification des jeunes ; la promotion de la participation et de l'engagement des jeunes et la mise en perspective du rapport entre les générations.

Il définit des valeurs et des principes d'actions sur lesquels peuvent s'appuyer de manière durable les institutions et acteurs associatifs.

Des exemples de leviers opérationnels

➤ Sur la gouvernance (axe stratégique n° 1)

- La création de deux comités représentatifs des institutions et des acteurs de la jeunesse pour assurer la concertation à l'échelle du territoire :

- un institut des politiques de jeunesse de la Nouvelle-Calédonie qui bénéficiera du concours de l'observatoire de la jeunesse ;
- un haut conseil de l'animation socio-éducative de la Nouvelle-Calédonie.

- La valorisation du rôle des associations via notamment un diagnostic général sur la vie associative.

- Une médiation entre les institutions et les jeunes en retrait des dispositifs actuels par l'intermédiaire de « jeunes référents locaux ».

➤ Sur la jeunesse en action (axe stratégique n° 2)

- La valorisation de l'exemplarité via des modèles de parcours de vie individuel. Deux plateformes numériques proposées lors des États généraux pourraient y contribuer :

- l'une permettant de promouvoir les initiatives portées par les jeunes ou de mettre en relation un porteur de projets et un jeune volontaire ;
- l'autre constituant un portfolio d'expériences individuelles.

- Le développement de l'esprit entrepreneurial pour changer la vision de la réussite sociale.

➤ Sur la présence éducative (axe stratégique n° 3)

- La structuration du temps périscolaire.

- Le soutien de la parentalité au travers de l'accompagnement du rôle éducatif quotidien et d'une approche psychoaffective de la relation parents-famille-enfants-jeunes.

* *
*